

DECRET N° 2015-297 DU 03 JUIN 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de la Loterie Nationale du Bénin (LNB).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n° 2011-268 du 02 avril 2011 portant approbation des Statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Le** Conseil des Ministres, entendu en ses séances des 18, 20 et 26 février 2015,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de la Loterie Nationale du Bénin (LNB) tel qu'il figure en annexe.

Article 2- Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 03 juin 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
Dénationalisation,

Marcel Alain de SOUZA

Komi KOUTCHE

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – HCJ 2 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – SGG 2 HAAC 2 – MDAEP 2 – MEFPD 4 – Autres
Ministères 25 – DGB-CF-DGTCP-DGID-DGDDI-DGE 6 – IGF 1 – BN-DAN-DLC 3 – GCONG-DCCT-INSAE 3 – BCP-
CSM-IGAA 3 – UAC-ENEAM-FADESP-FASEG 4 – UNIPAR 1 – LNB 5 – JORB 1.